

Ville de Bruxelles

Département Urbanisme

Section Autorisations

Monsieur Fabian DE BOEY

Directeur-Adjoint

Rue des Halles, 4

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 09/02/2026

N/Réf. : BXL23038_754_PU

Gest. : KD/TJ

V/Réf. : C648/2025

Corr: Florentiny Charlène

NOVA : 04/PU/1995321

BRUXELLES. Boulevard Clovis, 47

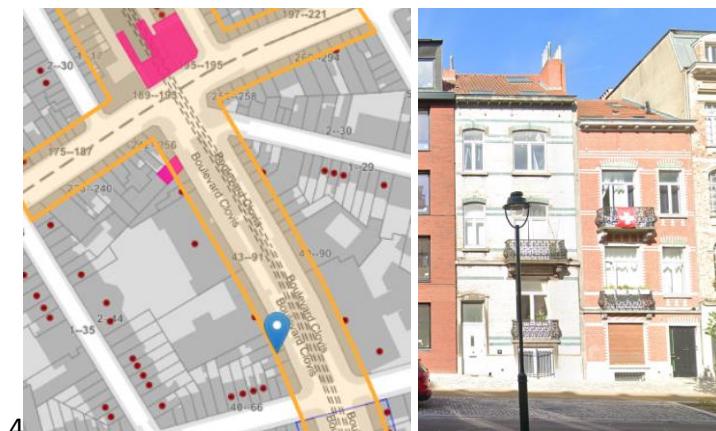
(= partiellement en zone de protection de l'ancienne gare de Saint-Josse-ten-Noode située chaussée de Louvain, 195)

PERMIS D'URBANISME : diviser une maison unifamiliale en 2 logements et démolir une annexe en façade arrière (mise en conformité)

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur-Adjoint,

En réponse à votre courrier du 26/01/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 04/02/2026, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien (© Brugis) et façade à rue, état de fait (photo extraite de la demande)



Elévations existante et projetée (extraits du dossier)

Les travaux réalisés en infraction visant la division de la maison unifamiliale en deux logements et la suppression de l'annexe en façade arrière, n'ont pas d'impact sur les vues vers et depuis l'ancienne gare classée de Saint-Josse-ten-Noode.

La CRMS désapprouve toutefois le remplacement des châssis en bois (d'origine ?) par de nouveaux châssis en PVC, peu valorisant eu égard au contexte patrimonial environnant.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur-Adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE
Secrétaire



S. VAN ACKER
Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urb.a.ccueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; charlene.florentiny@brucity.be